



DIEC/22-947-1678 du 07/11/2022

ORGANISATION DES BACCALAUREATS, BREVETS DE TECHNICIEN SUPERIEUR ET EXAMENS PROFESSIONNELS - BESOINS DE FOURNITURES EN PAPETERIE D'EXAMENS - SESSION 2023

Destinataires : Mesdames et Messieurs les IA-DASEN - Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements publics et privés sous contrats s/c de mesdames et messieurs les IA-DASEN - Mesdames et Messieurs les directeurs de CFA - Mesdames et Messieurs les responsables des centres d'examens - Mesdames et Messieurs les IA-IPR - Mesdames et Messieurs les IEN-ET

Dossier suivi par : M. PIZETTE - Tel : 04 42 91 72 18 - Mail : diec.papeterie@ac-aix-marseille.fr

Je vous prie de bien vouloir me faire connaître vos besoins en fournitures pour le mardi 15 novembre 2022 pour l'organisation des épreuves qui se dérouleront dans votre établissement au titre de la session 2023.

Les tableaux joints en annexes valant bons de commande devront être adressés dûment renseignés exclusivement par courrier électronique **en un seul fichier au format PDF nommé comme suit « ETABLISSEMENT - VILLE - SESSION 2023 »** dans les délais indiqués sur chacun des tableaux annexes. Vous convertirez, vos demandes de fournitures en « équivalent ramettes ».

Je rappelle que :

- seuls le modèle EN et les copies spécifiques (ENm millimétré et ENmu musique), le modèle CCYC sont désormais en vigueur pour tous les examens et concours
- ces fournitures devront être déposées dans un lieu sécurisé interdit d'accès aux élèves à l'abri de la lumière et de l'humidité
- elles doivent servir uniquement pour l'organisation des épreuves écrites obligatoires **et en aucun cas pour les examens blancs ou pour les contrôles organisés à d'autres titres.**

Bien entendu par souci de bonne gestion, les stocks de copies disponibles à l'issue de la session 2022 devront être utilisés pour la session 2023 de façon prioritaire. Ils viendront en déduction des besoins nécessaires pour l'organisation de la session 2023.

Je vous rappelle les ajustements à prendre en compte, cette année :

- 1) **Le conditionnement des copies EN et CCYC : les ramettes contiennent 250 exemplaires de copies. Vous devrez en tenir compte pour la conversion en nombre de ramettes lors du remplissage des tableaux.**
- 2) **La colonne de gauche du (des) tableau(x) à remplir, concerne l'état des stocks disponibles à la date de réception de la présente circulaire : elle doit être renseignée avec le plus grand soin.**
- 3) **La colonne de droite relève d'une étude prévisionnelle à mener par vos soins, sur la base de l'architecture de la session 2022.**
 - des effectifs-candidats accueillis
 - du nombre d'épreuves écrites (et orales pour le papier brouillon)
 - du nombre moyen de copies et feuilles de brouillon par candidat et par épreuve.
- 4) **Les modifications de quantités de matériels à fournir, qui seraient rendues nécessaires par une variation importante des effectifs-candidats en 2023, devront être signalées aux services rectoraux, lorsque l'architecture de la session aura été établie.**
- 5) **Les nouveaux centres d'examens seront particulièrement vigilants à calibrer leurs besoins de papeterie de la façon la plus précise qu'il soit.**

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, David LAZZERINI, Secrétaire Général Adjoint de l'Académie d'Aix-Marseille



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dossier suivi par
Serge PIZETTE
Téléphone : 04 42 91 72 18
Mél. : diac.papeterie@ac-aix-marseille.fr
Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence

CENTRE D'EXAMEN
(Cachet de l'établissement)

FOURNITURES EN PAPETERIE D'EXAMEN – Session 2023

	Nombre de candidats :
<input type="checkbox"/> Epreuves anticipées
<input type="checkbox"/> BCG
<input type="checkbox"/> BTN
<input type="checkbox"/> BTS

	RELIQUAT SESSION 2022 SOIT NOMBRE DE RAMETTES	BESOINS SESSION 2023 (APRES DEDUCTION DU RELIQUAT) SOIT NOMBRE DE RAMETTES
PAPIER BROUILLON BLEU
PAPIER BROUILLON JAUNE
PAPIER BROUILLON ROSE
PAPIER BROUILLON VERT
COPIE CCYC
COPIE ENM (MILLIMETRE)	(DERNIERE SESSION 2022)
COPIE ENMU (MUSIQUE)	(DERNIERE SESSION 2022)

A le

Le Chef d'établissement,

**Document à renseigner et à expédier exclusivement par courrier électronique pour le mardi 15 novembre 2022
dernier délai.**

✂ : Conditionnement :

- Papier brouillon 4 couleurs	*Ramettes de 500 ex.
- Copie CCYC	*Ramettes de 250 ex.
- Copie ENm millimétré	*Ramettes de 250 ex.
- Copie ENmu musique	*Ramettes de 200 ex.

(pour l'épreuve obligatoire d'arts appliqués du STD2A, l'acquisition du papier dessin est assurée directement par le centre d'examen)



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dossier suivi par
Serge PIZETTE
Téléphone : 04 42 91 72 18
Mél. : diac.papeterie@ac-aix-marseille.fr
Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence

CENTRE D'EXAMEN
(Cachet de l'établissement)

FOURNITURES EN PAPETERIE D'EXAMEN – Session 2023

- Baccalauréat professionnel**
 CAP
 MC
 Brevet professionnel

Nombre de candidats :

.....
.....
.....
.....

RELIQUAT)	RELIQUAT SESSION 2022	BESOINS SESSION 2023 (APRES DEDUCTION DU
	SOIT NOMBRE DE RAMETTES	SOIT NOMBRE DE RAMETTES
PAPIER BROUILLON BLEU
PAPIER BROUILLON JAUNE
PAPIER BROUILLON ROSE
PAPIER BROUILLON VERT
COPIE MODELE EN
COPIE ENM (MILLIMETRE)
Enveloppes plastiques pour l'acheminement des copies

A le

Le Chef d'établissement,

**Document à renseigner et à expédier exclusivement par courrier électronique pour le mardi 15 novembre 2022
dernier délai.**

☞ : Conditionnement :

- | | |
|-------------------------------|----------------------|
| - Papier brouillon 4 couleurs | *Ramettes de 500 ex. |
| - Copie EN | *Ramettes de 250 ex. |
| - Copie ENm millimétré | *Ramettes de 250 ex. |